

MAIRIE

10 Rue du Bosquet - 07210 CHOMÉRAC Tél. 04.75.65.10.53 FAX 04.75.65.15.00

e-mail: mairie@chomerac.fr

Nos réf. : FA/CA/SL/n°....

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Chomérac a le plaisir de vous convier à son Marché de Noël qui se déroulera le dimanche 21 décembre 2025 de 9h à 18h.

Il se tiendra à l'intérieur du GYMNASE et à l'extérieur, devant l'entrée, pour les stands d'alimentation qui ont besoin de cuisson.

Pour les inscriptions à l'intérieur du gymnase : la Mairie met à disposition les tables, grilles, chaises et l'électricité. La salle sera séparée en deux : côté alimentaire (sans cuisson) et côté cadeaux. Au milieu des exposants alimentaires, il y aura des manges-debout pour les visiteurs qui veulent déguster sur place vos mets. Pour que votre journée soit plus confortable, nous limitons chaque emplacement à 3 tables maximum dans un souci esthétique et d'équité. Pour ceux qui demandent un branchement électrique, amener votre rallonge.

<u>Pour les inscriptions à l'extérieur du gymnase</u>: Uniquement pour les stands alimentaires qui font de la cuisson sur place. Venez avec votre matériel (tables, chaises, tentes...). La journée festive sera ponctuée par des animations diverses et variées (manège gratuit, animations musicales, promenades en calèche, venue du Père Noël,..).

**Pour tous :** L'inscription est gratuite.

N'oubliez pas de prendre connaissance du règlement du marché, au verso de cette feuille. Sur place, une restauration et une buvette seront à la disposition des visiteurs et des exposants.

Pour participer, je vous demande de retourner le coupon réponse ci-joint <u>avant le 30 septembre 2025</u>, soit par courrier, soit mail à mairie@chomerac.fr accompagné du chèque de caution de 25 €.

Si parmi vos connaissances un autre exposant souhaite venir, merci de nous communiquer ses coordonnées.

En espérant vivement vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire, François ARSAC



#### Mairie de Chomérac

### REGLEMENT DE PARTICIPATION DU MARCHE DE NOEL

Ce règlement s'applique au marché du 21 décembre 2025.

<u>Préambule</u>: la Mairie de Chomérac souhaite que ce marché s'inscrive pleinement dans la tradition des préparatifs de la fête de Noël, selon les critères énumérés ci-dessous :

- Les emplacements de stands seront en priorité alloués aux artisans, créateurs, artistes libres et producteurs.
- La décoration des stands doit être soignée et en rapport avec le thème de Noël.
- Les produits vendus doivent être originaux et en lien avec le thème de Noël, l'artisanat d'art, l'artisanat local ou les traditions gastronomiques locales.
- Les produits exposés doivent être complémentaires de l'offre des commerces locaux, conformes aux normes en vigueur et variés d'une année sur l'autre.

<u>Horaires</u>: installation à partir de 7h jusqu'à 9h et déroulement du marché jusqu'à 18h. Hors accord particulier, tout exposant arrivant après 8h30 prend le risque de voir son emplacement réaffecté.

<u>Stands</u>: hors cas particulier, les emplacements de stands sont attribués dans la salle du gymnase et ne pourront pas être modifiés.

Besoin d'électricité : Les exposants doivent venir avec leur rallonge.

<u>Inscriptions</u>: La Mairie de Chomérac qui statue sur les inscriptions et attribue les emplacements n'est pas tenue de motiver ses décisions.

<u>Caution</u>: <u>Une caution de 25 €</u> est demandée pour la réservation de votre emplacement. Elle vous sera restituée le jour du marché ou <u>encaissée en cas de désistement</u>.

<u>Désistement</u>: Les exposants ne sont pas habilités à céder, sous-louer ou prêter tout ou partie de l'emplacement qui leur est alloué. La caution sera encaissée.

<u>Assurances</u>: La Mairie de Chomérac décline toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou vol d'échantillon, marchandises ou matériel d'exposition. Les exposants doivent souscrire à une responsabilité civile.

Les consignes sanitaires ne sont pas connus à ce jour, elles seront communiquées si besoin.

Les exposants doivent stationner leur véhicule sur le PARKING B (derrière le gymnase).



La Mairie de Chomérac vous invite à participer au

# MARCHE DE NOEL Dimanche 21 Décembre 2025

### A l'intérieur et à l'extérieur du GYMNASE

Du point de vue pratique :

- Inscription gratuite
- caution 25 € pour la réservation de votre emplacement
- accueil des exposants : rendez-vous devant le gymnase à partir de 7h.

PROGRAMME sous réserve de modification

**9h à 18h - Marché de Noël** Artisanat, cadeaux, livres, décorations, produits régionaux, promenades en calèche, animations musicales, animation maquillage, arrivée du Père Noël, manège gratuit

## **COUPON REPONSE**

Inscription pour le Marché de Noël le Dimanche 21 décembre 2025 à retourner avant le 30 septembre 2025

à retourner <u>avant le 30 septembre 2025</u>
RAISON SOCIALE / ASSOCIATION :
☐ <b>Professionnel</b> : joindre votre titre professionnel à cette demande
☐ Particulier : j'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
NOM / PRÉNOM :
ADRESSE:
Tél.:// E-mail:@@
TYPE DE PRODUITS EXPOSES :
Emplacement : ☐ à l'intérieur du Gymnase, nombre de table souhaité :
□ 1 table □ 2 tables □ 3 tables (1 table environ 1m50)
□ chaise(s), nombre : □ grille(s), nombre : □ besoin d'électricité
☐ <u>à l'extérieur</u> Nbr de mètres :mètre(s) besoin d'un barnum (3x3) : ☐ oui ☐ non pour les 8 premières demandes seulement.
Commentaires :
Je soussigné(e),(NOM, Prénom) certifie avoir pris connaissance et accepté sans réserve le règlement du marché de Noël.
Date et signature,